



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c. E-15.1.0.1), par le soussigné, greffier à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mars 2026, le conseil municipal a présenté le projet de règlement suivant :

Règlement ADM-2026-0003 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Le présent Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est adopté en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Les principales valeurs de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et des organismes municipaux énoncées dans ce Code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° L'intégrité des membres de tout le conseil de la Ville ;
- 2° L'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la Ville ;
- 3° La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- 4° Le respect et la civilité envers les autres membres d'un conseil de la Ville, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- 5° La loyauté envers la Ville ;
- 6° La recherche de l'équité ;
- 7° La transparence.

Les règles prévues au Code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- 1° Toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
- 2° Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Le Règlement ADM-2026-0003 sera adopté à la séance ordinaire qui se tiendra le 8 avril 2026 à 20 h à l'hôtel de ville situé au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Toute personne intéressée peut consulter le Règlement ADM-2026-0003 au bureau du greffe situé au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pendant les heures d'ouverture, soit de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce **23^e jour de mars 2026**.

ORIGINAL SIGNÉ

Louis Pilon. M. Sc., M. Éd., DESSAP
Greffier et Directeur des Services juridiques